

BOCA-CONDUITE

Guide de l'élève

Ag n° : E0507903200

Adresse : 7 place Émile Zola 79300 Bressuire.

Pour vous y rendre au départ de la gare remontez en face sur le boulevard, puis tournez à gauche, nous sommes 50 m plus loin sur votre gauche face au restaurant « la boule d'or ». Vous avez à proximité des places de stationnement. Attention certaines sont limitées à 10 minutes.

Nos horaires : Ouvert les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de

- 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30.
- 10h00 à 12h00 le samedi.

Nous joindre :

- Sur les heures d'ouverture au 05.49.65.23.39.
- En cas d'urgence si fermée au 06.72.34.84.31(Stéphane).
- Par mail sur boca-conduite@orange.fr

Important :

Pour toutes questions commerciale ou financière particulière, consulter Stéphane sur l'entreprise tous les jeudis après-midi sur rendez-vous.

Il est également le référent permis et vous guidera tout au long de votre formation.

Pour toutes les modifications de planning ou renseignement administratif consulter Céline au secrétariat. Attention les modifications de plannings doivent rester exceptionnelles, motivées et notifiées par mail.

Les rendez-vous :

Pour les stage code vous devez vous inscrire auprès du secrétariat.

Pour les cours du soir, cela est de votre propre initiative et ne relève d'aucune inscription.

A chaque leçon, vous devez emmener votre livret de formation il vous sera réclamer par votre formateur et par les forces de l'ordre en cas de contrôle. La non présentation de ce document peut entraîner une verbalisation.

Quand vous recevez votre planning par mail, établi suite à votre évaluation, il est impératif de nous le confirmer par retour de mail pour sa validation. Nous vous précisons les prises en charge soit à votre lycée (Malabry), à votre domicile (dom), à votre travail (nom de l'entreprise). Si celui-ci a besoin d'être complété n'attendez pas les dernières leçons, mais anticipez de sorte à ne pas avoir d'interruption dans votre formation. Lorsque la prise en charge est différente du lieu de fin cela vous est précisé. Attention nous n'assurons pas les retours systématiques aux domiciles lorsque vous avez un transport en commun, notre priorité étant l'objectif pédagogique à travailler.

Quand nous allons au lycée, cherchez la voiture sur le parking car nous respectons le code de la route. Sur votre domicile veuillez sortir de chez vous et attendre en sécurité sur le trottoir.

Certaine prise en charge en dehors de l'auto-école peut entraîner des légers retards due aux conditions de circulation ou aux aléas (panne, crevaison, contrôle...).

L'enseignant vous attend jusqu'à 15 minutes après l'heure de convocation. Passé ce délai, sauf sur présentation d'un justificatif (arrêt maladie) ou selon le cas exposé à Stéphane et à son interprétation, la leçon sera considérée comme prise et assujettie à facturation comme précisé dans votre contrat.

Les examens de conduite :

Pour le passage du code nous vous communiquons toutes les démarches à faire. Une fois votre résultat positif, vous devez nous le transférer par mail pour que nous puissions mettre à jour votre dossier.

Pour les examens pratiques, nous vous indiquons le centre d'examen ou vous y déposons selon la situation. Nous vous remettons un document avec vos identifiants afin de consulter votre résultat sur « sécurit routièrè. gouv ».

Une fois votre examen en poche, nous gérons la demande de titre en mandat papier.

Bonne formation à vous.....